

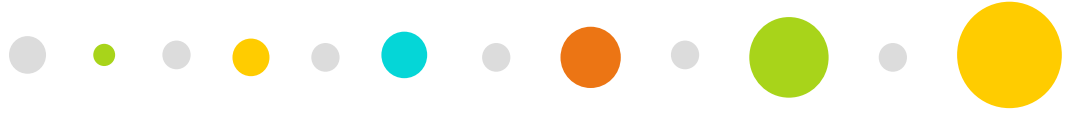


APÉMu

Association des Professeurs d'Éducation Musicale

Anne-Claire SCEBALT
Présidente de l'APÉMu
18 quai des bons enfants
88 000 ÉPINAL
presidente@apemu.fr

www.apemu.fr



Mme, M.
Député(e) de la circonscription de
.....
.....
.....

Exp.....
.....
.....
.....

A....., le.....

Madame la députée, monsieur le député,

Jusqu'à la récente réforme du baccalauréat les options facultatives permettaient à tous les lycéens de poursuivre une pratique artistique régulière au sein de l'école de la République et de voir leur investissement et leur travail valorisé par des points au baccalauréat (pour la première option les points au-dessus de 10 étaient doublés). A compter de l'année prochaine, les options seront intégrées au contrôle continu, qui, lui-même comptera pour 40% de la note finale. Autrement dit, les options représenteront une quantité négligeable du total des points alors qu'elles étaient jusqu'alors de précieux leviers pour obtenir le baccalauréat ou une mention.

Cette mesure sera lourde de conséquences pour les lycéens dont l'investissement et le travail ne seront plus reconnus mais aussi pour les options qui verront sans aucun doute leurs effectifs considérablement diminuer. En effet, peu de lycéens, l'année du bac où ils concentrent leurs efforts vers l'obtention de ce diplôme, ne suivront un enseignement à raison de trois heures par semaine sans que cet enseignement ne soit valorisé dans l'examen final. Dans la logique actuelle, il est évident que les options dont les effectifs seraient jugés insuffisants fermeront laissant un vide culturel dans de nombreux lycées et territoires.

Or dans le *Journal du dimanche* du 29 septembre, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale a annoncé que **seuls le latin et le grec seront non seulement intégrés au contrôle continu mais bénéficieront également des points bonus**, coefficient 3, pour le baccalauréat. Cette injustice profonde

nous interpelle. En effet, l'investissement des tous les élèves ne devrait-il pas être valorisé, quelle que soit l'option choisie ? Tout travail assidu et motivé ne mérite-t-il pas d'être pris en compte au baccalauréat ? Comment ce premier diplôme pourrait-il déroger à une obligation d'équité au sein de l'école de la République ?

L'APEMu a alerté plusieurs fois le ministre de l'éducation nationale lui demandant un traitement équitable pour toutes les options et ainsi pour tous les élèves et a également lancé une pétition¹, dont vous trouverez le lien ci-après. Cette pétition demande que toutes les options sans distinction bénéficient des points bonus au baccalauréat. Elle a récolté plus de 3000 signatures en une semaine.

C'est pourquoi, en l'absence de réponse du ministre aux courriers des 30 septembre et 10 octobre, **nous sollicitons votre soutien pour porter et relayer nos interrogations et notre demande à monsieur le ministre de l'éducation nationale**, et ce, dans l'intérêt des élèves et de la vie culturelle de tous les lycées de nos territoires.

Dans l'attente de votre réponse, le bureau de l'association et moi-même restons à votre disposition pour échanger sur ce sujet. Nous vous prions de bien vouloir agréer, madame, monsieur le député, l'expression de notre considération distinguée.

¹ <https://www.change.org/p/jean-michel-blanquer-ministre-de-l-education-nationale-le-retablissement-des-points-bonus-au-baccalauréat-pour-les-options-facultatives>